

Bref Rapport du PSG60+

Congrès du PSG - Samedi 6 octobre 2018, à Meyrin.



D'octobre 2017 à octobre 2018, le PSG60+ s'est réuni à 10 reprises 1 fois/mois, le lundi après-midi.

Cf. au verso, dans le "Causes Communes 47, Juillet-août 2018", le détail des activités du PSG60+

Défilé du 1^{er} mai 2018.
Première banderole du PSG60+

Quelques exemples de présentations-discussions:

Madame Florence Moine, directrice habitat et autonomie de l'IMAD, nous fait un exposé très clair et complet sur le thème : «Qu'est que ces IEPA, comment sont-ils planifiés, conçus, gérés, pour qui, etc. »

Le vieillissement de la population à Genève est évident et les chiffres suivants en témoignent :

«La population âgée de 65 ans et plus augmentera 2,5 fois plus vite entre 2010 et 2040 que la population totale pendant la même période (71% versus 28%)». «A Genève, une personne sur cinq aura plus de 65 ans en 2040».

Loi sur la surveillance des assurés : présentation du référendum par Laurence Fehlmann Rielle, conseillère nationale. Historique : Suite à un Arrêt de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, il est demandé à la Suisse de se doter d'une loi sur la surveillance secrète. En mars de cette année, le Conseil Fédéral propose une loi générale touchant l'ensemble des assurances sociales (AVS, AI, chômage et assurance accident). Une chose est principalement choquante : c'est l'assimilation d'un fraudeur à un criminel. Concernant les mesures, on peut mentionner: observations au moyen de vidéos et de GPS, mêmes les preuves prises de manières illégales peuvent être utilisées. Le groupe se prononce à l'unanimité pour soutenir et signer le référendum.

Pour les prochains mois, les cinq thèmes retenus pour des présentations-discussions:

BNS et structure financière.

Urbanité et mobilité.

Santé chez les aînés.

IMAD et les coûts de prise en charge par l'Etat.

Vérité sur les coûts de la santé.

Le Blog du PSG60+ <http://plusde60balais.blog.tdg.ch> Exemples: "No Billag et « Plan B » des initiants : 2 x NON!" - "Halte à une surveillance disproportionnée des assuré-e-s".

Orientation PSG60+ genevois période 2019-2020

Garder la mobilisation acquise pour les élections cantonales.

Intervenir auprès du Comité directeur par une réflexion collective sur les politiques sociales pour les aînés.

Défendre les intérêts et la place des seniors dans une vision intergénérationnelle au sein du parti et des commissions.

Garder ou adapter les statuts à l'existence du groupe PSG60+.

Etablir une charte définissant une éthique de la vieillesse pour la population genevoise.

Maintenir le bureau et les délégués actuels jusqu'en 2020.

Etoffer le rôle et le mandat des délégué(e)s au Comité directeur suisse (CDPS60+).

Faire valoir au sein du Groupe PSG60+, du PSG et du PSS les compétences de ses membres.

Favoriser l'expertise sur tout sujet concernant les seniors.

Encourager la participation des seniors au sein du parti et de ses instances.

LE PSG60+

GROUPE DYNAMIQUE



JEAN-CHARLES RIELLE,
VICE-PRÉSIDENT DU GROUPE PSG60+

En 2010, à l'initiative de Jean-Pierre Thorel, le PSG60+ voit le jour, fort du constat qu'au sein de la section cantonale un membre du PSG sur trois est un.e senior. Un groupe est alors constitué. Il se réunit une fois par mois, alternant conférences, prises de position sur les objets de votations et autres thèmes. La convivialité est de mise avec des soirées prolongées et des repas annuels.

Le groupe PSG60+ a rejoint le PS60+ suisse dès 2012 en y désignant une déléguée au Comité directeur. Son objectif est de faire valoir, par le biais de ses militant.e.s seniors, la spécificité des besoins des ainé.e.s dans une vision intergénérationnelle de la politique sociale du parti, tant au plan cantonal que suisse.

Une stratégie de communication, composée d'un blog hébergé par la Tribune de Genève, d'articles dans le Postscriptum, journal du PSG, a été menée dès 2014. Voilà quelques exemples de sujets abordés dans le blog (<http://plusde60balais.blog.tdg.ch>) et écrits de camarades : *surveillance disproportionnée des assuré.e.s ; No Billag ; RIE III ; AVS+ ; privilèges fiscaux ; pauvreté ; contre la réintroduction du statut de saisonnier ; prévoyance vieillesse 2020 ; Initiative 1:12 ; etc.*

Dynamisme et engagement

Force est de constater que le groupe genevois a démontré son dynamisme en organisant successivement au cours de ces cinq dernières années des conférences sur le socialisme. Il a participé au soutien d'AVS+, et a dénoncé les effets négatifs du projet Prévoyance 2020, et ceux de RIE III notamment.

Lors de la dernière campagne électorale cantonale, le groupe PSG60+ a organisé un débat sur la politique sociale impactant les seniors que comptaient mener les candidat.e.s socialistes au Conseil d'Etat, en leur demandant de s'exprimer sur divers thèmes : EMS et autonomie ; prise en charge pour les personnes âgées ; paupérisation et accès aux prestations complémentaires ; emploi des seniors à partir de 50 ans ; proches aidants ; santé ; isolement ; veille sociale et sanitaire ; quartiers inter-générationnels ; mobilité ; assurances sociales ; accompagnement fin de vie ; qualité de l'ultime séparation.

Un mouvement d'ampleur nationale

Au plan suisse, en 2018, le PS60+ existe dans 23 sections cantonales, représentant 1'750 membres. L'organe est rattaché au PSS depuis 2013 à l'instar du groupe égalité ou de la commission migration. C'est aux côtés du PSG60+ que les groupes fribourgeois et Valais romand constituent en 2015 successivement la coordination romande par leurs délégué.e.s au CDPS60+, rejoint en 2017 par le groupe vaudois. L'enjeu est de faire valoir la voix romande au Comité directeur tout en légitimant l'existence du PS60+ comme organe du PSS.

Nos réunions ont lieu une fois par mois au Parti, le lundi à 15h et sont annoncées dans le Postscriptum et la newsletter du PSG. Rejoignez-nous. Nous vous y accueillerons avec joie.

BUREAU 2018 DU PSG60+

JEAN-PIERRE THOREL,
PRÉSIDENT (JPTHOREL@SWISSONLINE.CH),
JEAN-CHARLES RIELLE,
VICE-PRÉSIDENT (RIELLEJC@ICLOUD.COM)
CHRISTIAN STAUB,
SECRÉTAIRE (STAUB81@BLUEWIN.CH).

DÉLÉGATION GENEVOISE AU COMITÉ DIRECTEUR PS60+

FRANÇOISE SCHENK-GOTTRET
(FRANCOISE.SCHENK-GOTTRET@BLUEWIN.CH)
MARIE-FRANCE ANEX
(MARIE-FRANCE.ANEX@BLUEWIN.CH)

Statuts du PSG, Chapitre 6 Art. 41bis Compétences : Le groupe PSG60+ est ouvert à toutes et tous les membres du parti âgés de plus de 60 ans. Il est un groupe d'accueil, de réflexion et d'action. Des personnes non membres du parti peuvent participer au groupe avec voix consultative. Le groupe PSG60+ rapporte une fois par an devant le comité directeur. Le règlement du groupe PSG60+ est approuvé par le comité directeur. Il est annexé aux présents statuts. Il dispose d'un.e représentant.e à l'Assemblée des délégués.